

2024/25 FR

Accord Partiel Elargi sur les Itinéraires culturels du
Conseil de l'Europe
Cycle de Certification 2024-2025

Itinéraire candidat:
ITINÉRAIRES LIBERTÉ PYRÉNÉES
Rapport d'expert indépendant

Cultural route
of the Council of Europe
Itinéraire culturel
du Conseil de l'Europe



Itinéraires culturels du Conseil de l'Europe Cycle de certification 2024-2025

Rapport d'expert indépendant

ITINÉRAIRES LIBERTÉ PYRÉNÉES

Information de l'auteur :

Maria Gravari-Barbas

Affiliation : IREST, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne



**Les opinions exprimées dans ce rapport d'expert indépendant sont celles de l'auteur, et n'engagent en rien l'Accord Partiel Elargi sur les Itinéraires Culturels du Conseil de l'Europe.*

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES	4
1. Introduction	7
2. Corps de l'évaluation	9
3.1 Thème de l'itinéraire culturel	9
3.2 Liste des priorités d'action	11
3.3 Réseau de l'itinéraire culturel	17
3.4 Outils de communication	22
3. Conclusions et recommandations (2-3 pages)	23
4. Liste des références	26
5. Annexe 1 : Programme de visite sur le terrain et d'entretiens avec la direction du réseau et les membres du réseau	28
6. Annexe 2 : liste de contrôle pour l'évaluation à destination de l'expert	30

Sommaire Exécutif

L'itinéraire candidat Itinéraires Liberté Pyrénées Europe a comme thématique principale les «chemins de la liberté» entre France et Espagne, ceux de l'évasion clandestine de France par les Pyrénées, au cours de la Seconde Guerre mondiale. Il est estimé qu'environ 55 000 hommes et femmes de toutes nationalités ont quitté l'Europe pour rejoindre la liberté ou le combat résistant. L'itinéraire inclut 3 grandes phases d'évasion : les persécutés raciaux et les intellectuels ; ensuite les résistants qui rejoignaient le général de Gaulle à Londres ou les aviateurs alliés ; finalement, les réfractaires au service du travail obligatoire en Allemagne qui rejoignaient l'Afrique du Nord.

L'itinéraire propose aujourd'hui d'encourager les citoyens européens à expérimenter, par la marche, les chemins que les évadés ont empruntés pendant la guerre. Il rend ainsi hommage à la culture transfrontalière franco-espagnole qui avait joué un rôle fondamental dans l'efficacité des réseaux d'évasion. En ce sens, il met en lumière également toutes celles et ceux qui ont aidé les évadés (passeurs, aidants, habitants, résistants, etc.).

La proposition est portée par l'Association de loi 1901 Itinéraires Pyrénées Liberté. Celle-ci a été créée à l'été 2022 et enregistrée à Préfecture des Hautes-Pyrénées, à l'initiative de Mme Josette Durrieu (Sénatrice honoraire et membre honoraire du Conseil de l'Europe, fille de résistants des Pyrénées). L'Association a comme mission la pérennisation de la mémoire de l'évasion par les Pyrénées. La candidature au programme des Itinéraires Culturels Européens vise à donner une visibilité historique et touristique aux chemins des évadés.

L'Association a initié un réseau partenarial qui réunit des collectivités locales, en France et en Espagne, la Maison de l'Europe des Hautes-Pyrénées, les services départementaux de l'Office National des Anciens Combattants (ONAC), le musée d'histoire de Vielha (Espagne), la Société des Membres de la Légion d'Honneur, des comités départementaux de randonnée pédestre, des communautés de communes labellisées « Villes et Pays d'Art et d'Histoire », et des associations telles que « Chemins de la liberté », active dans la recherche et la diffusion de témoignages.

Sept (7) États membres de l'Accord Partiel Élargi (APE) sur les Itinéraires culturels du Conseil de l'Europe sont concernés par l'Itinéraire : Allemagne, Andorre, Espagne, France, Italie, Portugal, Roumanie. Deux (2) États membres du Conseil de l'Europe non-membres de l'Accord Partiel Élargi (APE) sont par ailleurs concernés par l'Itinéraire : Pays Bas et Royaume-Uni. Finalement, des membres en provenance de six (6) pays sont impliqués dans le Comité scientifique : Andorre, Espagne, France, Italie, Portugal, Roumanie.

L'association présente une liste de 88 membres (en 2024), en grande partie des adhérents récents (2024), dont 27 personnes physiques, 14 autorités locales, 7 Universités/centres de recherche.

Pour l'instant, l'association n'emploie pas directement de personnel. Le dossier fait état de 5 personnes qui travaillent pour le réseau et qui sont détachées par un de ses membres.

L'itinéraire candidat a mis en place douze (12) itinéraires franchissant les Pyrénées, portant chacun le nom d'une personne ou d'un réseau qui a emprunté ces chemins pendant la guerre entre la France et l'Espagne. Huit autres (8) itinéraires sont en projet, incluant pour certains aussi Andorre.

Plusieurs dispositifs de médiation sont mis en place (site internet dans 4 langues, Page FB).

L'ensemble des routes proposées concernant actuellement la France et l'Espagne, très prochainement Andorre. Toutefois, l'itinéraire candidat insiste sur le fait qu'il s'agit d'itinéraires « véritablement européens » car il y a une volonté de ne pas se limiter à la portion franco-espagnole des passages mais de prendre en compte le cheminement amont et le cheminement aval des évadés en provenance de toute l'Europe ainsi que leurs destinations après, y compris au-delà de l'Europe.

Dans les prochaines 5 années, l'itinéraire candidat doit réfléchir sur la matérialisation de cette dimension européenne, au-delà de la région des Pyrénées, en s'appuyant davantage sur les lieux de mémoire, musées ou centre d'interprétation situés dans des pays comme le Portugal, la Belgique ou l'Angleterre. Il devrait également développer davantage les produits touristiques au-delà de la région pyrénéenne et éventuellement réfléchir à une activité culturelle fédératrice permettant de mieux connecter les membres des pays autres que la France, l'Espagne et Andorre.

En termes de médiation, ouvrir davantage le débat sur les frontières de l'Europe et de façon plus générale sur la notion des frontières aujourd'hui, thématique très brûlante pour l'Europe aujourd'hui, permettrait le développement de produits, activités mais aussi narratives plus inclusives allant au-delà de la région pyrénéenne, mettant ainsi en valeur davantage les cheminements amont et aval des évadés.

Critères	Excellent	Très bon	Satisfaisant	Pauvre	Insatisfaisant	Evaluation
Respect des critères d'éligibilité des thèmes énumérés dans la résolution CM/Res(2023)2, I. Liste des critères d'éligibilité des thèmes.	X					Excellent
Respect des critères d'éligibilité pour les actions énumérées dans la Résolution CM/Res(2023)2, II. Liste des domaines d'action prioritaires.		X				Très bon
Respect des critères d'éligibilité des réseaux énumérés dans la résolution CM/Res(2023)2, III. Liste des critères pour les réseaux.		X				Très bon

1. Introduction

L'itinéraire candidat **Itinéraires Liberté Pyrénées Europe** a comme thématique principale les « chemins de la liberté » entre France et Espagne, ceux de l'évasion clandestine de France par les Pyrénées, au cours de la Seconde Guerre mondiale. Il est estimé qu'environ 55 000 hommes et femmes de toutes nationalités ont quitté l'Europe pour rejoindre la liberté ou le combat résistant. L'itinéraire inclut 3 grandes phases d'évasion : les persécutés raciaux et les intellectuels ; ensuite les résistants qui rejoignaient le général de Gaulle à Londres ou les aviateurs alliés ; finalement, les réfractaires au service du travail obligatoire en Allemagne qui rejoignaient l'Afrique du Nord.

L'itinéraire propose aujourd'hui d'encourager les citoyens européens à expérimenter, par la marche, les chemins que les évadés ont empruntés pendant la guerre. Il rend ainsi hommage à la culture transfrontalière franco-espagnole qui avait joué un rôle fondamental dans l'efficacité des réseaux d'évasion. En ce sens, il met en lumière également toutes celles et ceux qui ont aidé les évadés (passeurs, aidants, habitants, résistants, etc.).

La proposition est portée par l'Association de loi 1901 Itinéraires Pyrénées Liberté. Celle-ci a été créée à l'été 2022 et enregistrée à Préfecture des Hautes-Pyrénées, à l'initiative de Mme Josette Durrieu (Sénatrice honoraire et membre honoraire du Conseil de l'Europe, fille de résistants des Pyrénées). Elle a comme mission la pérennisation de la mémoire de l'évasion par les Pyrénées. La candidature au programme des Itinéraires Culturels Européens vise à donner une visibilité historique et touristique aux chemins des évadés. L'Association a initié un réseau partenarial qui réunit des collectivités locales, en France et en Espagne, la Maison de l'Europe des Hautes-Pyrénées, les services départementaux de l'Office National des Anciens Combattants (ONAC), le musée d'histoire de Vielha (Espagne), la Société des Membres de la Légion d'Honneur, des comités départementaux de randonnée pédestre, des communautés de communes labellisées « Villes et Pays d'Art et d'Histoire », et des associations telles que « Chemins de la liberté », active dans la recherche et la diffusion de témoignages.

D'autres institutions partenariales françaises sont mentionnées dans le dossier, telles que le Mémorial de la Shoah, l'Institut des Hautes Études de la Défense Nationale, l'Institut géographique national, ou internationales : le master Erasmus mundus DYCLAM+, l'Office franco-allemand de la Jeunesse, l'association interparlementaire européenne de Sécurité et de Défense (Londres). L'Association dispose d'un Comité scientifique renouvelé.

En 2024 il a été décidé par l'AG de l'association de modifier les statuts de l'association pour introduire le nom « Europe » dans le titre de l'association et assurer une meilleure représentation des membres au sein du conseil d'administration et du bureau.

Les itinéraires sont géographiquement définis autour des Pyrénées ; leur objectif est d'inviter des publics divers « *à marcher dans les pas de celles et ceux qui ont 'choisi la liberté', dans une approche 'immersive' dans ces routes et cet espace précis, dans le but de rendre sensibles et accessibles les difficultés physiques de ces passages clandestins en montagne* ». Plusieurs itinéraires ont été balisés sur l'ensemble de la chaîne pyrénéenne. Douze (12) itinéraires ont été retenus, portant chacun le nom d'une personne qui a emprunté ces chemins. Huit (8) autres sont en projet, avec notamment l'Andorre. Le dossier insiste sur le fait qu'il s'agit d'itinéraires « véritablement européens » (p.9) car il y a une volonté de ne pas se limiter à la portion franco-espagnole des passages mais de prendre en compte le cheminement amont et le cheminement aval des évadés en provenance de toute l'Europe ainsi que leurs destinations après y compris au-delà de l'Europe.

Sept États membres de l'Accord Partiel Élargi (APE) sur les Itinéraires culturels du Conseil de l'Europe concernés par l'Itinéraire : Allemagne, Andorre, Espagne, France, Italie, Portugal, Roumanie. Deux États membres du Conseil de l'Europe non-membres de l'Accord Partiel

Élargi (APE) sont par ailleurs concernés par l'itinéraire : Pays Bas et Royaume-Uni. Finalement, 6 pays sont impliqués dans le Comité scientifique : Andorre, Espagne, France, Italie, Portugal, Roumanie.

L'association présente en 2024 une liste de 88 membres, en grande partie des adhérents récents (2024). La composition des membres est la suivante : 27 personnes physiques, 14 autorités locales, 7 Universités/centres de recherche, 6 institutions culturelles/ ONG, 4 Autorités nationales, 4 sites du patrimoine, 3 Musées, 1 autorité régionale, 21 « Autres ».

La présence de membres issus des collectivités territoriales (collège 1) due, entre autres, à l'engagement politique local du président et de la Secrétaire, est importante. Géographiquement parlant, la très grande majorité des membres est localisée en France (57/88) suivi de l'Espagne (15/88) et l'Andorre (5/88), reflétant ainsi l'ancrage géographique pyrénéen de l'itinéraire.

Le réseau n'énonce pas de critères particuliers pour la sélection des futurs membres et n'a pas élaboré une cartographie des membres potentiels. Toutefois, une liste de membres potentiellement intéressés est fournie. Elle regroupe 8 membres potentiels (3 en France, 2 en Espagne, 1 au Portugal et 2 au Royaume-Uni).

Les Itinéraires Liberté Pyrénées Europe ont déposé une première candidature en 2022-2023, dont l'expertise a été confiée à Mme Isabelle Brianso (MCF Université d'Avignon).

2. Corps de l'évaluation

3.1 Thème de l'itinéraire culturel

3.1.1 Définition du thème de l'itinéraire

L'itinéraire candidat a comme thématique principale les « chemins de la liberté », ceux de l'évasion clandestine de France par les Pyrénées, entre France et Espagne, au cours de la Seconde Guerre mondiale. Il est estimé qu'environ 55 000 hommes et femmes de toutes nationalités ont quitté l'Europe pour rejoindre la liberté ou le combat résistant. Il inclut 3 grandes phases d'évasion : les persécutés raciaux et les intellectuels ; ensuite les résistants qui rejoignaient le général de Gaulle à Londres ou les aviateurs alliés ; finalement, les réfractaires au service du travail obligatoire en Allemagne qui rejoignaient l'Afrique du Nord.

Les Itinéraires Liberté Pyrénées Europe proposent aujourd'hui d'encourager les citoyens européens à expérimenter, par la marche, les chemins que les évadés ont empruntés pendant la guerre. L'itinéraire rend hommage à la culture transfrontalière franco-espagnole qui avait joué un rôle fondamental dans l'efficacité des réseaux d'évasion.

Les itinéraires sont géographiquement définis autour des Pyrénées ; leur objectif est d'inviter des publics divers *« à marcher dans les pas de celles et ceux qui ont 'choisi la liberté', dans une approche 'immersive' dans ces routes et cet espace précis, dans le but de rendre sensibles et accessibles les difficultés physiques de ces passages clandestins en montagne »*.

Douze (12) itinéraires ont été retenus, portant chacun le nom d'un groupe ou d'une personne qui a emprunté ces chemins : « Comète-Bidassoa » ; « Comète – Baztan » ; « Henri Cazaux » ; « Jean Cazenave » ; « 15 des évadés de la prison d'Eysses » ; « Chuck Yeager » ; « Paul Mifsud » et « Josette » ; « le Chemin de la liberté » ; « Douanier Parent » / « Claude » ; « Les chemins de l'abbé Ginoux » ; « Col de Banyuls » Joseph Kessel - Maurice Druon » ; « Walter Benjamin ». Plusieurs itinéraires ont été balisés sur l'ensemble de la chaîne pyrénéenne.

Parmi les routes existantes, et à titre d'exemple, le « Comète – Baztan » est celui utilisé par le réseau de résistance COMET, surtout connu pour aider les pilotes et les officiers alliés à fuir les territoires occupés. Il traversait la Belgique, la France jusqu'à Bayonne, St Juan de Luz et enfin la rivière Bidassoa à Hondarlatza jusqu'à Saint-Sébastien. Un autre itinéraire COMET a permis à env. 80 soldats alliés de fuir la France occupée et de rejoindre Saint-Sébastien à bicyclette.

Le dossier insiste sur le fait qu'il s'agit d'itinéraires « véritablement européens » (p.9) car il y a une volonté de ne pas se limiter à la portion franco-espagnole des passages mais de prendre en compte le cheminement amont et le cheminement aval des évadés en provenance de toute l'Europe ainsi que leurs destinations après, y compris au-delà de l'Europe.

Huit (8) autres itinéraires sont en projet : 5 avec Andorre ; 1 en Pyrénées - Méditerranée ; 2 en Ariège-Catalogne. Parmi eux, l'itinéraire « Catalogne / Ariège » est en cours. L'itinéraire « Canigou » est au moment de la visite très avancé (par M. Jean-Pierre Bobo, professeur et historien qui a travaillé sur tous les autres itinéraires des Pyrénées Orientales) et prêt pour être cartographié en 2025. En Andorre, il existe une relation avec la Direction du patrimoine culturel (courrier de soutien et d'adhésion en mai 2024). L'itinéraire a également développé des liens étroits avec M. Claude Bénét (ancien professeur, historien et ancien ministre du tourisme de l'Andorre), vice-président de l'association. Des contacts existent également avec des associations d'Andorre (Viellès cases andorranes ; Aina de eglisia de Canillo et l'Alliance française d'Andorre).

Par ailleurs, un Guide du Routard sur le territoire est prévu d'être lancé le 24 octobre 2025 à l'occasion des 80 ans de la création de l'ONU.

3.1.2 Contexte historique et culturel

La période historique de référence est celle de la Seconde Guerre mondiale (1939-1945) et le contexte historique est celui de la traversée des Pyrénées (par un ensemble de personnes aux profils très différents (des résistants tout d'abord, mais aussi des aviateurs, des juifs, etc.) pour rejoindre l'Espagne et, à partir de là, Londres. Le contexte historique de l'itinéraire prend en compte à la fois les évadés de tout profil - certains, comme Walter Benjamin, très connus, d'autres anonymes et de tout âge, ainsi que ceux qui les aidaient - des réseaux de résistants (Hilaire, Buckmaster, etc.), des passeurs, de réseaux plus généraux d'entre-aide, etc. qui guidaient à travers les sentiers de montagne les évadés. Il aborde ainsi, de façon globale, un système de lieux, de personnes et de réseaux qui, au cours des de 2^e guerre mondiale, ont rendu ces évasions possibles. Il rend ainsi hommage non seulement aux évadés eux-mêmes mais aussi aux personnes connus ou anonymes qui souvent au péril de leur vie ont permis aux évadés de rejoindre la liberté.

L'association a effectué un travail de collecte des souvenirs d'évadés ou de passeurs. La plupart sont aujourd'hui disparus. Le travail de collecte et d'oralité a tardé à se faire et encore aujourd'hui il y a des non-dits.

Les descendants des évadés ou de ceux qui les ont aidés à s'évader, membres de l'association « Itinéraires Liberté Pyrénées » préservent, inventorient et diffusent ces mémoires souvent évanescences.

Le comité scientifique de l'association a quant à lui la tâche de veiller à l'écriture de cette histoire. Plusieurs historiens, spécialistes de cette période et du contexte du passage, contribuent significativement à la connaissance historique de cette période et de ce contexte particulier, du côté Espagnol et Français.

C'est le cas de Josep Calvet, dr. de Université de Lérida, Catalogne, Espagne, *Memorial democràtic* de Catalogne), auteur d'ouvrages de référence sur la question¹.

C'est également le cas du professeur d'histoire contemporaine Robert Belot², membre du Comité scientifique, qui a étudié le phénomène sur le plan historique et mémoriel en se basant sur des ressources documentaires inédites ainsi qu'un fonds d'archives de la Croix Rouge française en Espagne qui s'est chargée de l'exfiltration des évadés à partir de 1943.

Les travaux des historiens donnent un éclairage nouveau à cette histoire encore méconnue. Il est particulièrement important de souligner un autre pan de travail de certains membres du CS : Un travail plus réflexif sur l'« infortune mémorielle » (Robert Belot) des évadés, attribué à plusieurs raisons 1/ l'image négative dans l'imaginaire collectif de l'évadé ou de l'exilé comme « fuyard » 2/ l'opposition entre la Résistance extérieure (la France Libre à Londres) et la Résistance intérieure 3/ le caractère divers et non structuré des évadés 4/ la mémoire de la Retirada, l'exode des réfugiés de la guerre civile espagnole vers la France en 1939 5/ le fait que les évadés se retrouvaient, après avoir franchi la frontière, dans l'Espagne franquiste. Ainsi, le rôle de l'itinéraire candidat semble particulièrement important pour la fédération d'un ensemble de travaux.

¹ Ouvrages: *Las montañas de la libertad* (Alianza, 2010); *Huyendo del Holocausto* (Milenio, 2014); La carta olvidada, las gemelas separadas por el nazismo (Editions Nagrela, 2022)

² Robert Belot, *S'évader de France sous l'Occupation. Vichy-Madrid-Londres-Alger*, Paris, éd. Fayard, coll. « Pour une histoire du XX^e siècle », 1998, 2^e édition: juin 1999), 793 p. préface du professeur Serge Bernstein. Prix « Philippe Viannay-Défense de la France ».

3.1.3 Valeurs du Conseil de l'Europe représentées par le thème

L'itinéraire est en résonance avec les valeurs du CoE «l'identité et la citoyenneté européennes» par la connaissance et la prise de conscience du patrimoine commun de l'Europe.

Ces valeurs, vues au sens large, sont celles de la liberté : principes de liberté individuelle, de liberté politique et de prééminence du Droit, sur lesquels se fonde toute démocratie. Il met en valeur le combat pour cette liberté et la détermination d'hommes et de femmes face à la menace naziste et fasciste. L'itinéraire est en résonance également avec la *Convention européenne des droits de l'homme* (1953) du Conseil de l'Europe qui protège les droits de l'homme et les libertés fondamentales sur le territoire européen.

L'itinéraire matérialise dans l'espace, grâce aux chemins balisés qui peuvent toujours aujourd'hui se pratiquer à pied - certes aujourd'hui en sécurité, et « sans » la peur dans le ventre » - en exigeant le même effort physique que pour les évadés dans les années 1940-44. En ce sens il peut également représenter un terrain « vivant » d'apprentissage pour les jeunes générations, sur l'histoire de la guerre tout d'abord, mais également de plusieurs valeurs associées à ce passage : la lutte pour la liberté, la résistance aux totalitarismes, l'entre-aide et la solidarité.

L'itinéraire candidat peut résonner également beaucoup avec la situation contemporaine : les réfugiés, les passeurs, les conditions difficiles de ces passages au cours de la deuxième guerre mondiale, rappellent tristement des situations analogues dans l'Europe du 21^e siècle.

L'évaluation précédente signalait que « la candidature ne se réfère pas à des conventions spécialisées en matière de patrimoine européen, ni à d'autres conventions internationales comme celle de l'Unesco (1972, 2003) bien que certains biens culturels soient inscrits sur des points des six (nota bene : 12 aujourd'hui) routes indiquées plus haut, comme c'est le cas à Saint-Bertrand de Comminges au titre des Chemins de Saint-Jacques de Compostelle ». L'experte rappelait toutefois que le thème fait écho à la *Convention de 1954 pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé* (Unesco) (*Convention de La Haye*). Le dossier de candidature 2024 se réfère peu aux conventions et aux chartes européennes, tout en précisant que la thématique de l'itinéraire est consubstantielle « des valeurs qui ont inspiré les conventions du Conseil de l'Europe, conventions qui sont elles-mêmes une mise en valeur des principes qui ont présidé à la naissance de l'ONU et de l'UNESCO ». Ceci est indéniable, il serait toutefois utile d'insister de façon plus approfondie sur le rapport avec certaines conventions, dont celle de Faro.

3.2 Liste des priorités d'action

3.2.1 Coopération en matière de recherche et de développement

Le conseil scientifique est composé de 14 membres. Il est présidé par le Pr Robert Belot, Université Jean-Monnet de Saint-Etienne, titulaire de la Chaire Jean Monnet EUPOPA de 2018 à 2022. Le Pr Belot est également le directeur du Consortium Erasmus Mundus DYCLAM³, partenaire de l'itinéraire. DYCLAM+ est porté par l'Université Jean Monnet (UJM) de Saint-Etienne (France), à l'Institut Polytechnique de Tomar (IPT) à Maçao (Portugal), à l'Université Babes Bolayi à Cluj (Roumanie), à l'Université Federico II (UNINA) de Naples (Italie). Toutes les universités de DYCLAM+ sont membres du Conseil Scientifique et membres du réseau.

³ <https://masterdyclam.univ-st-etienne.fr/fr/le-master-dyclam/le-consortium-dyclam.html>

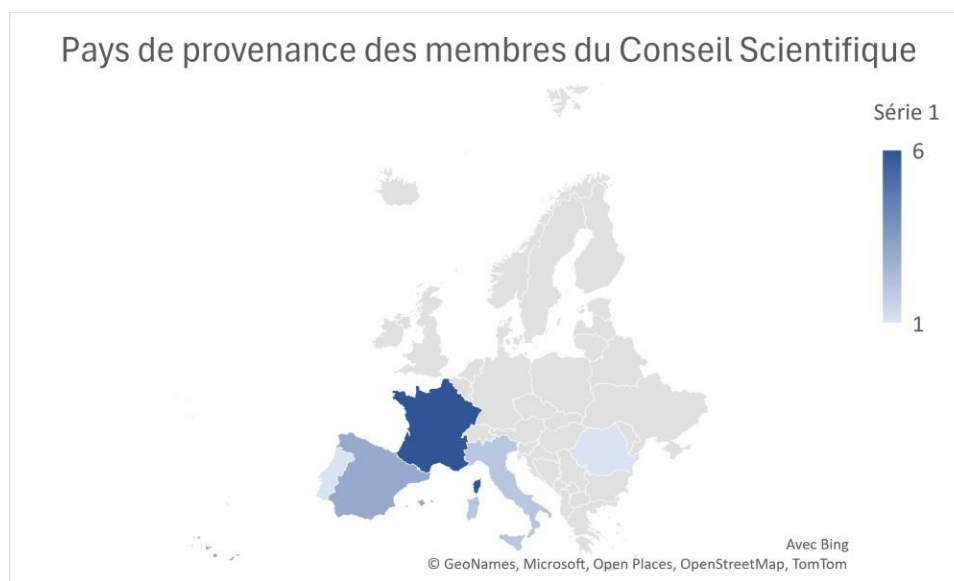


Figure 1 : Pays de provenance des membres du Conseil Scientifique de l'itinéraire Liberté Pyrénées Europe

Dans la liste des activités générales du réseau sont mentionnées de réunions du CS (i.e. le 1^{er} février 2023, sous la présidence de J. Calvet, du Memorial democratic de Catalogne. Le dossier de candidature ne fournit toutefois pas de comptes-rendus des réunions du Conseil scientifique, on ne connaît ainsi pas la fréquence des réunions et le contenu des séances. Les membres du réseau sont majoritairement des historiens (8 sur les 14 membres). Les autres sont politistes (2), sociologies (2), archéologues (1) ; Relations internationales (1). La présence de géographes (géographie humaine et sociale), d'anthropologues-ethnologues, de spécialistes de musées, et des spécialistes du tourisme sont particulièrement conseillée.

3.2.2 Valorisation de la mémoire, de l'histoire et du patrimoine européen

Pour tout un ensemble de raisons évoquées ci-dessus, qui en soi appellent à des recherches *ad hoc*, l'histoire et la mémoire de la traversée Pyrénéenne pendant la deuxième guerre mondiale demeurent imparfaitement explorées. Longtemps tue par les passeurs, dans un contexte de secret qui a caractérisé leur action même après la guerre, parfois contradictoire voire conflictuelle dans le contexte d'un espace circonscrit où les familles se connaissent et où la liberté de parole n'était pas toujours possible, cette histoire émerge désormais. Elle s'inscrit dans un moment de transition où les témoins vivants ont disparu et où les familles et les descendants qui ont vécu ses histoires de près, commencent également à disparaître. Ainsi, alors même que le territoire des Pyrénées a été crucial pendant la Seconde Guerre mondiale, l'histoire humaine et sociale des Pyrénées est restée une des oubliées de la grande histoire, que ce soit du côté des Alliés que des occupants.

Le territoire des Pyrénées a cette capacité d'œuvrer comme un condensé d'une partie de l'histoire de la 2^e guerre mondiale, un territoire donc didactique, matérialisant l'histoire et véhiculant les mémoires.

Sur le terrain mémoriel et patrimonial en rapport avec la deuxième guerre mondiale, les Pyrénées ont ainsi un grand rôle à jouer par leur capacité « d'incarner » la guerre dans l'espace européen.

Dans un contexte où les frontières européennes se déplacent à l'extérieur et aux pourtours du continent, montrer cette frontière interne a la capacité de fonctionner comme un terrain éducatif de premier ordre pour les jeunes générations, un condensé d'histoire et de mémoire.

Le Conseil scientifique a un rôle majeur à jouer dans l'écriture de cette histoire notamment par le biais de publications académiques, et il est conseillé que celles-ci se développent dans les années à venir en parallèle avec les publications d'ouvrages de mémoire de plus en plus nombreux au cours des dernières années. Dans le but de fédérer les acteurs du territoire et leur donner plus de coopération scientifique, l'itinéraire Culturel collabore avec de nombreuses institutions françaises et européennes (ONACVG, archives, musées). Au-delà de la France la coopération avec Israël donne une ouverture et dimension internationale.

Les possibilités de valorisation du patrimoine sont également très importantes, par l'intégration progressive de plus en plus de lieux en rapport avec ces traversées. Plusieurs de ces lieux existent (musées, collections, lieux en rapport avec la traversée – la Gare de Saléchan (Figure 2 A) ou l'Hôtel Franco-Espagnol (photo 2 B). Ceux-ci sont des lieux privés, mais ouverts à la visite de l'extérieur (Gare de Saléchan) ou ayant des projets de développement future (Hôtel Franco-Espagnol) en rapport avec l'histoire du territoire.

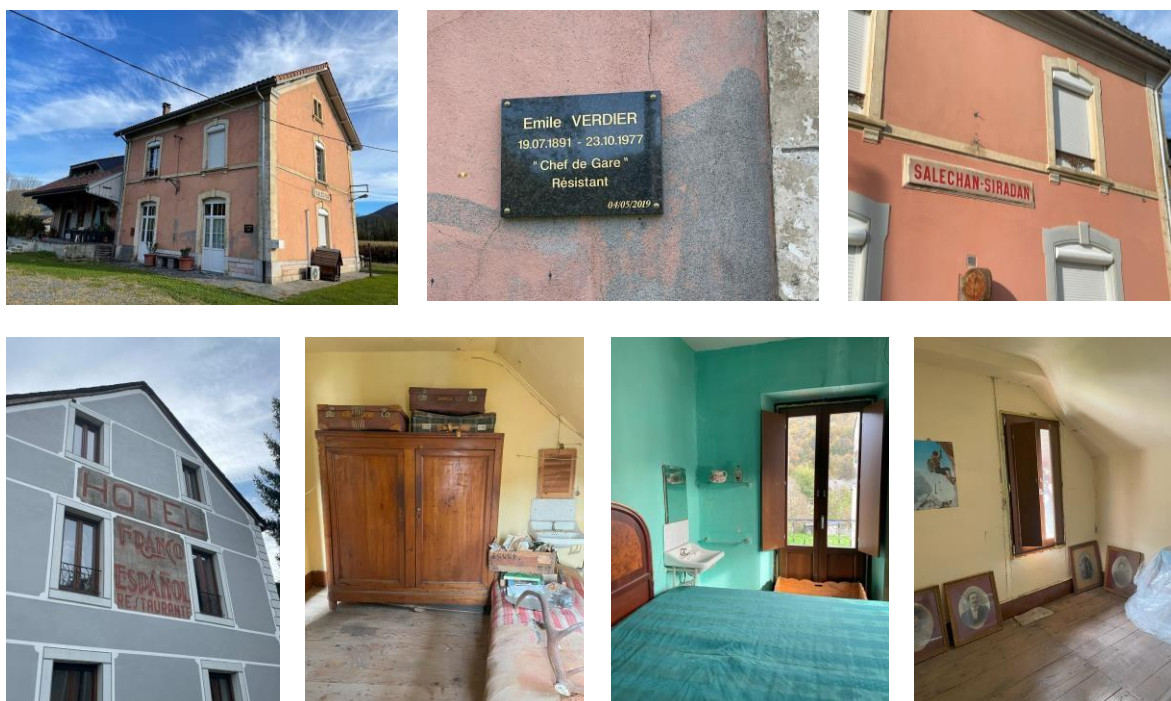


Figure 2 A et B : Lieux et traces évanescences du passage des évadés en France et Espagne
© MGB, Novembre 2028

Au-delà du patrimoine lié stricto-sensu à l'histoire des évadés, le territoire dispose d'un patrimoine architectural exceptionnel (églises, chapelles, patrimoine rural, etc.) qui peut venir en appui à la découverte touristique.

3.2.3 Echanges culturels et éducatifs des jeunes Européens

Les 12 itinéraires déjà produits, et sans doute ceux qui sont en préparation, constituent des supports pédagogiques intéressants et facile à s'approprier dans le cadre de projets pédagogiques, que ce soit *in situ* ou en ligne.

Des dispositifs éducatifs sont variés (les parcours eux-mêmes - des randonnées mémorielles de montagne visant à permettre aux jeunes de se rendre compte des efforts physiques des

évacués ; les panneaux et la signalétique qui bordent les parcours ; les applications mobiles de visite ; une BD qui retrace l'histoire des passages des réfugiés, etc.).

Des dispositifs numériques sont proposés dans plusieurs langues (français, anglais, espagnol) et en format hybride (audio-guide, carte interactive)... Les Chemins de la Liberté invitent ainsi les jeunes à expérimenter, sur 4 kilomètres, le parcours d'un groupe de Résistants qui a rejoint Bausen (Espagne) par le Mont Burat.

L'itinéraire a également coproduit une bande-dessinée intitulée *Les chemins de la liberté* sur le passage de familles en octobre 1943 à travers le récit de Josette, une fille de 11 ans lorsqu'elle a pris ce chemin. La BD⁴ est en lien avec le parcours pédagogique de Martignac. Elle est développée en français à l'échelle locale (Pyrénées) et sa région. Il serait utile que l'itinéraire Culturel candidat collabore avec ses partenaires européens afin de la traduire dans d'autres langues notamment à destination de jeunes européens.

Plusieurs activités sont organisées par les membres du réseau à destination des jeunes publics. Certaines ont un rapport avec le sport et l'Europe, pas forcément connectées à la thématique de l'itinéraire.

D'autres avec l'art, telles que « La musique au camp de Gurs » (camp d'internement dans les Pyrénées Atlantiques) le 31 mai 2024 et la Conférence-concert « Les clés de la survivance ». Une pianiste et une soprano ont interprété les chants et les partitions écrits par les internés du camp. Le débat a permis d'introduire des questions sur le rôle de l'art, sur la Shoah, l'holocauste, la déportation ou la résistance.

Une mention particulière doit être faite aux rencontres de jeunes franco-espagnols et franco-allemands. Les échanges franco-allemand (2023) en particulier ont consisté à organiser une double mobilité pour 44 élèves français et allemands (une semaine en France en mai 2023 et une semaine en Allemagne en juillet 2023), autour du projet « l'escalade de la paix » dans le cadre du traité d'amitié de l'Elysée signé en 1963, en partenariat avec l'OFAJ (Office Franco-Allemand de la Jeunesse), l'Union Nationale du Sport Scolaire (national et départemental), Fédération et ligue d'escalade, le Rectorat, Inspection académique et collèges, le Conseil de l'Europe APES « Accord Partiel Elargi sur le Sport » (division sport), la Fédération Française des Maisons de l'Europe.

Quatre collèges ont participé à l'opération (en France : Desaix à Tarbes et Beaulieu à Saint Laurent de Neste et en Allemagne (Bavière) : Landau et Wursburg).

Pour le séjour français, le projet a permis aux élèves d'escalader une partie de l'itinéraire Henri Cazaux sur les pas des évacués. L'expérience proposée visait à expliquer la résistance et, au-delà, réfléchir sur les frontières et des valeurs de l'Europe, dont l'espace Schengen.

Pour l'Allemagne, cette mobilité a permis, entre autres, la visite des lieux tels que le stade olympique ou le Bundestag. A la fin du séjour une carte jeune européennes a été distribuée aux 44 élèves participant à cette mobilité, avec la participation du Conseil de l'Europe et de la Fédération Française des Maisons de l'Europe.

3.2.4 Pratique contemporaine de la culture et des arts

Le dossier soumis fait état de 7 activités en rapport avec la pratique contemporaine de la culture et des arts : Cérémonie commémorative de Gurs dans les Pyrénées Atlantiques ; Projection du film *Passages* et débat à Saint Gaudens, France ; L'inauguration de la Route Nationale 125 "Route la liberté" et de la sculpture monumentale (Figure 3) ; l'exposition – « 30000 cailloux pour un Consul » à Bordeaux (en l'honneur du Consul du Portugal Aristides de Sousa Mendes, Juste parmi les nations, qui en juin 1940 sauva plus de 30 000 personnes au péril de sa vie) ; une rencontre avec le sculpteur de métal franco-portugais Fernando Costa,

⁴ Christian Staebler, *Les Chemins de la Liberté*, livret pédagogique réalisé par la Communauté de Communes Pyrénées Haut-Garonnaises

Les Eyzies, France ; « Les clés de la survivance » Conférence – concert au camp de Gurs, Tarbes ; Émission télévisée France 3 « Des racines et des ailes » avec comme titre « Sur les chemins oubliés du Pays basque ».



Figure 3 : La Route Nationale 125 labelisée "Route la liberté" ornée d'une sculpture monumentale créée ad hoc
© MGB, Novembre 2024

La liste n'est bien entendu pas exhaustive, toutefois, l'ensemble des manifestations présentées se situent en France.

L'itinéraire n'a pas développé de projet artistique spécifique en lien avec le thème de la candidature, porté par plusieurs membres. La création artistique ne semble pas être une priorité stratégique de l'itinéraire candidat. L'itinéraire candidat n'a sans doute pas les forces à ce stade d'organiser des événements tels qu'un festival ou de manifestations plus récurrentes qui demandent des moyens constants importants et du personnel. Les activités artistiques du réseau sont ainsi celles de ses membres, sans qu'il y ait une stratégie culturelle à proprement parler. C'est sans doute un point de vigilance pour le réseau, de même que la façon dont les activités culturelles futures peuvent créer du lien entre des membres de plusieurs pays, afin d'éviter le regard vers la France.

3.2.5 Tourisme culturel et développement culturel durable

Sans faire mention ici au fait que nous sommes dans une région très touristique depuis longtemps (pour ne donner que ces exemples, la région réunit 44 stations de ski en France, 15 en Espagne, 3 à Andorre ; 29 stations thermales en France, 7 en Espagne, 1 à Andorre). Dans sa partie pyrénéenne, l'itinéraire traverse un espace mémoriel, lié à la thématique qui est la sienne, très chargé de points d'intérêt. Celui-ci est aussi un espace naturel d'une très grande beauté, doté d'un patrimoine culturel considérable. L'intérêt touristique de la région couverte par les chemins balisés, existants ou à venir, est ainsi particulièrement important. Les zones de grand intérêt sont très nombreuses : des parcs nationaux (Parc national des Pyrénées occidentales, Parc national d'Ayguets Tortes) des parcs naturels régionaux

(Pyrénées ariégeoises, Pyrénées catalanes, Comminges Barousse Pyrénées) ou le Val d'Aran reconnu Réserve de la biosphère par l'Unesco en juillet 2024.

Au-delà de ce patrimoine naturel, parsemé de merveilles architecturales - monumentales ou vernaculaires – il existe aussi un patrimoine immatériel formé de traditions, de pratiques et de savoir-faire ou de gastronomie.

Ce contexte permet un tourisme doux – un *slow tourism* - privilégiant l'itinérance douce (randonnée pédestre, vélo, cheval) sur les chemins balisés. Parcourir les mêmes chemins que les évadés, fournir un effort physique comme eux, apprendre, grâce aux récits des accompagnateurs leurs histoires représente une expérience touristique remarquable. La signalétique de plusieurs sentiers aménagés, offre un support tout à fait intéressant pour des produits touristiques.

Un grand nombre d'itinéraires est ainsi proposé, en France (IGN Rando – Chemin de la Mémoire - Sur les pas de Jean Cazenave ; IGN Rando – Chemin de la Mémoire – Sur les pas d'Henri Cazaux ; Office de tourisme Pyrénées 2 vallées: la vallée du Rioumajou ; Office de Tourisme Neste Barousse: sentier du Pic du Douly ; Office de tourisme Pyrénées 31: Chemin de la liberté de Marignac ; Comité départemental du Tourisme de Haute Garonne: les chemins de la Liberté Opus 1 ; Office de Tourisme Couserans-Pyrénées: Randonnées sportive sur 4 jours entre Saint-Girons et Esterrri d'Aneu ; Office de Tourisme Pyrénées Méditerranée : Sur les traces de Walter Benjamin et de la Retirada ou en Espagne (Office de Tourisme du Val d'Aran ; Office de Tourisme d'Alt Urgell...

Par ailleurs, Corinne Crabé, directrice de l'office de tourisme Pyrénées2vallées est membre du conseil scientifique de l'itinéraire ce qui représente un avantage important.

Plusieurs autres personnes qualifiées sur le plan du tourisme font partie du réseau, telles que Cécile Delaumone, Guide conférencière Pays Art et Histoire, Communauté de communes Aure Louron ; Assumpta Guixot, Animatrice culture et coopération transfrontalière, Communauté de Communes Pyrénées parmi d'autres. Les Itinéraires Liberté Pyrénées Europe collaborent ainsi avec des personnes ayant toutes les compétences dans la région. Il convient désormais d'ouvrir le cercle de ces personnes au-delà des Pyrénées pour envisager des initiatives impliquant plus étroitement d'autres pays.

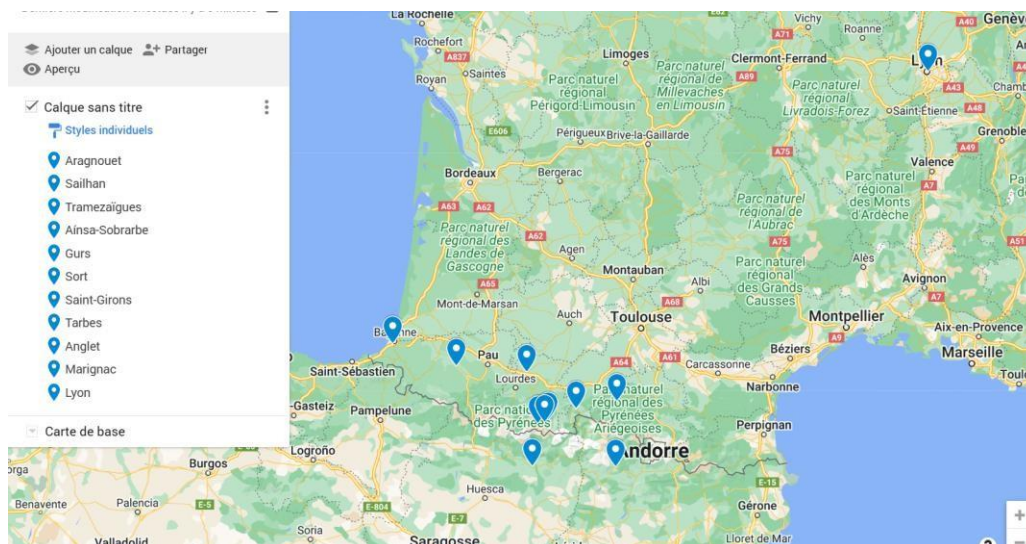


Figure 4 : Lieux qui figurent parmi les « produits touristiques mis en œuvre par le réseau et ses membres » mentionnés dans le dossier de candidature.

Les deux principaux lieux muséographiques et d'interprétation ont été aménagés dans des lieux patrimoniaux en rapport avec la thématique de l'itinéraire : En France, il s'agit de la

maison du chemin de la Liberté de Saint-Girons dans l'ancienne gare par laquelle les candidats au passage arrivaient dans la ville ainsi que le camp de Gurs. En Espagne, il s'agit du Musée de Sort, dans l'ancienne prison où étaient enfermés les évadés.

Il est toutefois conseillé d'ouvrir davantage géographiquement la portée des produits touristiques. La cartographie des produits présentés à la rubrique « Produits touristiques mis en œuvre par le réseau et ses membres » (figure 4) montre une concentration quasi exclusive de part et d'autre de la Chaîne Pyrénéenne, limitant ainsi l'offre touristique à 2 parmi les 7 pays dans lesquels le réseau a des membres.

L'adhésion de l'Eden camp de York, du centre d'interprétation du camp de Miranda del Ebro, du Mémorial de Rivesaltes, ou celui de l'Exil à la Jonquera devrait permettre un meilleur équilibre géographique et un redéploiement du réseau à l'échelle européenne.

3.3 Réseau de l'Itinéraire culturel

3.3.1 Aperçu de la structure institutionnelle/juridique du réseau

La structure coordinatrice du réseau est l'association française de loi 1901 « Itinéraires Liberté Pyrénées ». Cette association a été fondée en 2022, au moment du dépôt du dossier de candidature à la certification auprès du Conseil de l'Europe. Elle a pour objectif principal la coordination des initiatives en lien avec la mémoire des chemins ou des passages d'évasion des Pyrénées (France-Espagne) en y associant le « souvenir » anglais.

L'association est gouvernée par un bureau de 19 membres, présidé par Yoan RUMEAU, Président de l'intercommunalité Neste-Barousse, co-présidé par 10 vice-présidents (5 français représentant les départements/pays de Pyrénées Atlantiques, Hautes-Pyrénées, Haute-Garonne, Ariège, Pyrénées Méditerranée, 2 en Espagne, 2 en Andorre, 1 au Portugal et 1 aux RU). Mme Josette DURRIEU est la Secrétaire-gestionnaire.

Selon ses statuts, signés en 2024, l'association se donne comme objectif la réalisation « d'un travail global culturel, mémoriel, touristique et économique » qu'il souhaite achever et valoriser.

L'objet de l'association porteuse du projet est ainsi :

- « Le dépôt d'un dossier de candidature pour la certification des « Itinéraires Liberté Pyrénées Europe » comme itinéraires culturels du Conseil de l'Europe ».
- « L'accompagnement des projets existants tant du côté de la Région d'Occitanie, que de la Catalogne et de l'Aragon pour finaliser l'interconnexion des itinéraires et favoriser les échanges (...) ».
- (...) « la réalisation de supports communs permettant de valoriser et de parcourir les itinéraires de bout en bout et de développer des actions d'animation et de valorisation du patrimoine à travers la réalisation d'expositions, de manifestations artistiques et culturelles, de circuits de découverte notamment dans le cadre d'échanges touristiques, scolaires ou universitaires.
- La mise en place d'un balisage adapté et coordonné sur l'ensemble des itinéraires.
- L'accompagnement à la création de services (mobilité, hébergement, restauration, santé, etc.) et de lieux de mémoires spécifiques,
- La mise en contact d'acteurs locaux afin d'animer et d'organiser des rencontres régulières entre les partenaires,
- La collaboration avec des organismes publics et privés, des associations culturelles, des consortiums, des sociétés et coopératives (...).
- L'adhésion à des organismes nationaux et internationaux ayant des objectifs similaires ou permettant de réaliser ses objectifs.

3.3.2 Aperçu de la situation financière du réseau

Selon les statuts de l'association » Les ressources de l'association proviennent : des cotisations ; des subventions (UE, Etats, Collectivités territoriales...) ; des adhésions ; des dons des membres bienfaiteurs et des donations diverses ; des recettes propres (missions de conseil et d'études, ventes de produits ...) et de toute autre ressource autorisée par les textes et règlements en vigueur y compris des recettes provenant du mécénat ou du sponsoring. La cotisation est fixée annuellement par le Conseil d'Administration, réuni en Assemblée Générale qui fixe le barème.

La jeunesse de l'association ne permet pas de faire une analyse des finances longue. Les premiers éléments budgétaires datent de 2022, du moment donc de la candidature aux Itinéraires culturels.

Situation financière 2022-2023

Durant le deuxième semestre 2022 et en 2023, l'association a pu exister grâce à la prise en charge directe des frais par les membres fondateurs de l'association ILPE.

Ainsi, l'association « Maison de l'Europe des Pyrénées » a pris en charge les dépenses liées au fonctionnement du secrétariat. La Communauté de Communes Pyrénées Haut Garonnaises a mis à disposition une secrétaire pour une journée par semaine. La Communauté de Communes Neste Barousse met à disposition les locaux du siège social, des réunions de travail et des réunions statutaires. Elle a pris en charge les frais de réception, d'hébergement et d'organisation des différentes réunions et rencontres nécessaires à la conduite du projet.

Par ailleurs, plusieurs déplacements de membres dirigeants de l'association dans le cadre de contacts ou de rencontres avec de nouveaux partenaires ou membres du réseau, ou encore à des réunions organisées par le secrétariat permanent des Itinéraires (La Canée, audition à Luxembourg).

En 2023, l'action « Escalade de la Paix » (échange entre jeunes Allemands et jeunes Français), représentant un budget d'un peu moins de 30 K€ a été entièrement co-financé par des membres de l'association et d'autres partenaires institutionnels comme l'UNSS (Union Nationale du Sport Scolaire), l'OFAJ et le Conseil de l'Europe.

Selon les minutes de l'AG du 16 novembre 2023, en 2023 l'association n'a pas enregistré de recettes et de dépenses. Les actions menées ont été portées par les collectivités membres et l'association de la Maison de l'Europe des Pyrénées.

Le compte bancaire de l'association est ouvert en 2024.

Selon l'association, *« durant cette première phase, les membres fondateurs de l'association ILPE et principalement les collectivités locales, ont fait le choix d'un soutien matériel et humain au développement du projet (...) Le développement des adhésions en 2023 et 2024 permet désormais de disposer des moyens pour fonctionner et de rechercher par ailleurs d'autres soutiens financiers publics et privés. La certification contribuera au renforcement de notre démarche et de sa notoriété. Elle renforcera la réalité du soutien des différents partenaires publics et privés et permettra de valoriser leur engagement dans la durée ».*

Budget 2024

Le budget 2024, voté à l'AG du 11 juillet 2024, est présenté en équilibre (30000€ de dépenses et de recettes).

Les recettes se ventilent comme suit :



Figure 5 : Budget 2024 des Itinéraires Liberté Pyrénées (élaboration MGB, données ILPE)

Parmi les dépenses, en dehors des celles liées au fonctionnement, un poste équivalent $\frac{1}{4}$ ETP a été budgété.

Le dossier ne fournit pas de détails sur les membres effectivement cotisants. En tant que pièces justificatives pour les recettes, subventions etc. sont remis des documents concernant l'activité l'Escalade de la Paix, qui a permis d'organiser une mobilité France – Allemagne (accueil de jeunes Allemands en France en mai 2023 et de jeunes Français en Allemagne en juillet 2023).

Le budget 2025 est quasi identique de celui de 2024 (30000€)

Le budget 2026 présente des charges et des recettes en augmentation (39 000€). L'augmentation des recettes est dû à l'augmentation des cotisations de membres ainsi qu'à celle des apports en nature. Ceci permettrait de couvrir des charges de personnel pour désormais un $\frac{1}{2}$ ETP.

En conclusion, le budget de l'association permet pour l'instant à la fondation de fonctionner et de mener ses actions. Il est conseillé de stabiliser surtout les cotisations des membres, de façon à avoir un budget stable, pérenne, reconductible d'une année à l'autre. Cela permettrait de stabiliser également le personnel qui est indispensable pour le bon fonctionnement de l'association, au-delà du $\frac{1}{4}$ ETP actuel et $\frac{1}{2}$ projeté en 2026.

Par ailleurs, certains projets du réseau ont été financés par des financements nationaux et européens. Par exemple :

"La Route de la Liberté" (Figure 3), inaugurée le 22 mars 2024, le long de la RN 125, de Seilhan au Pont du Roy à la frontière franco-aranaise. Le coût total du projet a été financée à hauteur de 85000 € par des fonds FEDER-LEADER, l'Etat (ONAC) la Région, le département, la Communauté des Communes Pyrénées Haut Garonnaise.

Le Parcours pédagogique Itinéraire Marignac (Figure 6) (2022), qui permet de suivre les traces d'un groupe de résistants qui en octobre 1943 a gagné Bausen (Espagne), a été financé à hauteur de 51300€ par l'Europe, l'Etat, la Région, le Département, l'Onacvg⁵, la Communauté de Communes Pyrénées Haut-Garonnaises. En 2024 le parcours a été certifié « tourisme handicap » sur les 4 handicaps (moteur, visuel, auditif et mental).

⁵ Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre

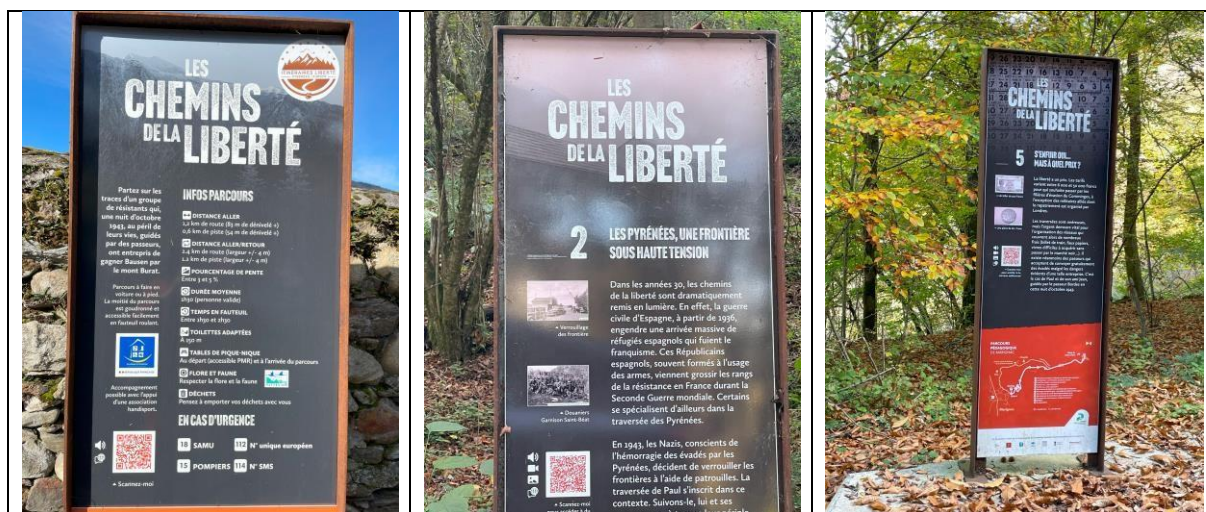


Figure 6 : Les Chemins de la Liberté, le 1er sentier pédestre d'Occitanie à être labellisé pour les 4 types de handicap © MGB, Novembre 2024

3.3.3 Composition actuelle du réseau par pays et type de membre

Les membres du réseau sont organisés en 4 collèges, comme suit :

- 1er collège : les membres actifs représentant les collectivités territoriales adhérentes à raison d'un membre par collectivité.
- 2ème collège : les institutions culturelles publiques et privées concourant à la réalisation des projets de l'association (musées, fondations, institutions, sociétés ...),
- 3ème collège : les associations engagées dans cette action,
- 4ème collège : les personnalités qualifiées, désignées en fonction des services rendus, des personnes physiques compétentes, écrivains, historiens, témoins présents, etc.

L'association présente en 2024 une liste de 88 membres. Ceux-ci sont en grande partie des adhérent récents (2024) ce qui témoigne du dynamisme du réseau.

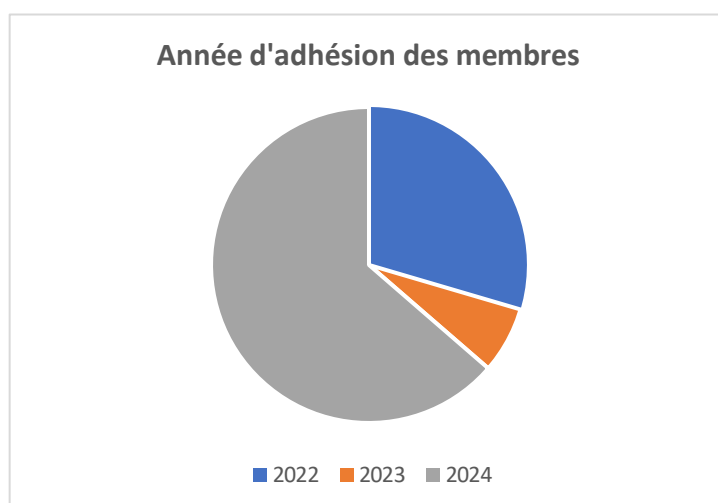


Figure 7 : Année d'adhésion des membres du réseau.
Elaboration MGB, sur la base de données fournies par ILPE, 2024.

La composition des membres est la suivante :



Figure 8 : Composition des membres du réseau ILPE.
Elaboration MGB, sur la base de données fournies par ILPE, 2024.

Il est important de souligner la présence de membres issus des collectivités territoriales (collège 1) due, entre autres, à l'engagement politique local du président et de la Secrétaire. La très grande majorité des membres est localisée en France (57/88) suivi de l'Espagne (15/88) et l'Andorre (5/88), reflétant ainsi l'ancrage géographique pyrénéen de l'itinéraire.

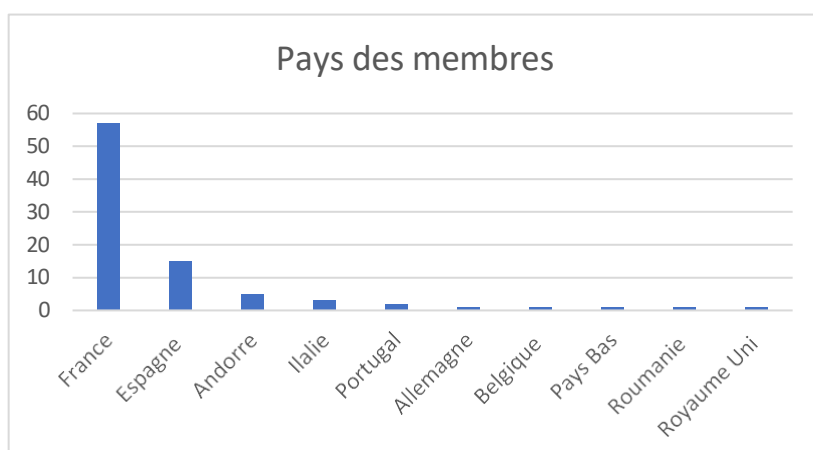


Figure 9 : Pays représentés par les membres des ILPE.
Elaboration MGB, sur la base de données fournies par ILPE, 2024.

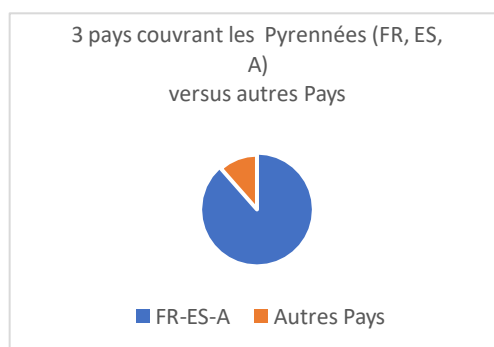


Figure 10 : Membres localisés dans les 3 pays couvrant les Pyrénées vers autres pays. Elaboration MGB, sur la base de données fournies par ILPE, 2024.

3.3.4 Extension du réseau dans les trois années à venir

Le réseau n'énonce pas de critères particuliers pour la sélection des futurs membres et n'a pas élaboré une cartographie des membres potentiels.

Toutefois, une liste de membres potentiellement intéressés est fournie. Elle regroupe 8 membres potentiels (3 en France, 2 en Espagne, 1 au Portugal et 2 au Royaume-Uni).

3.4 Outils de communication

3.4.1 Etat des lieux des outils de communication développés par le réseau (charte graphique, supports de communication, logo, canaux de communication, signalétique, cartes, etc.)

L'association dispose d'un logo « Itinéraires Liberté Pyrénées » présentant le nom de l'itinéraire culturel et une représentation stylisée des Pyrénées. Le logo existe en version française et n'a pas été traduit en anglais.



Il est conseillé de s'assurer la bonne diffusion du logo sur tous les supports possibles et en particulier l'ensemble des itinéraires balisés. Aujourd'hui ceci n'est pas le cas pour plusieurs panneaux pourtant en rapport avec la thématique.

L'itinéraire candidat dispose également d'un site internet disponible en 4 langues. Le site présente en particulier le contexte historique de l'itinéraire, des informations sur l'association et sa gouvernance et les 12 sentiers balisés. Il donne également des repères bibliographiques importants, mettant ainsi en valeur l'important travail de recherche qui a été mené au cours des dernières années sur cette thématique. Le site peut être encore davantage développé pour ses contenus notamment pour mettre en valeur la dimension européenne (au sens géographique du terme) : montrer ainsi des lieux de mémoire, sites, musées en rapport avec la thématique du réseau situés au-delà des tracées actuelles des itinéraires balisés.

Le rapport d'experte en 2022, proposait de « renforcer un espace de diffusion pour les différentes catégories de membres adhérents à l'association » et « mettre en valeur les témoignages des « passeurs », en tant que patrimoine culturel (immatériel) majeur de portée européenne » et encourageait de faire « *un véritable travail d'histoire et d'archives, valorisé grâce à des outils techniques (site Internet), à la numérisation de documents, à la diffusion (vidéo) d'entretiens de ces grands hommes et à la traduction (anglais, espagnol) de ces derniers dans la mesure du possible* ». Des progrès réels ont été réalisés en cette direction, mais il est conseillé de poursuivre dans cette direction.

3. Conclusions et recommandations (2-3 pages)

CRITÈRES		Remplissage des critères de certification par le réseau candidat
I.	Thème de l'itinéraire culturel	La thématique du réseau candidat est très pertinente et fondamentalement européenne dans ses dimension historiques et symboliques. Elle peu étudiée, pour des raisons très pertinemment pointées par le l'itinéraire candidat, qui se positionne de façon réflexive, sur l'objet-même de son étude.
II. Priorité-s d'action	Coopération en matière de recherche et de développement	L'itinéraire candidat dispose d'un réseau scientifique de grande qualité, réunissant des spécialistes de la question.
	Valorisation de la mémoire, de l'histoire et du patrimoine Européen	La thématique proposée par l'itinéraire candidat offre une réelle plus-value pour la construction et le développement de la mémoire, de l'histoire et du patrimoine européen. Le passage à pied des Pyrénées pendant la Seconde Guerre, qui est mis en valeur (et aussi « mis en mémoire » et « mis en histoire » par le réseau représente un élément particulièrement important de histoire commune et européenne.
	Echanges culturels et éducatifs des jeunes Européens	Des activités de mise en relation des publics scolaires ont été mis en place au cours des la dernière année, notamment grâce au développement de mobilités entre la France et l'Allemagne. Elles sont remarquables et très ambitieuses.
	Pratique contemporaine de la culture et des arts	Le réseau candidat organise plusieurs conférences, commémorations ou expositions en relation avec diverses thématiques liées au réseau. Un réflexion plus stratégique sur les activités et pratiques contemporaines de la culture et des arts reste encore à mener.
	Tourisme culturel et développement culturel durable	Le réseau candidat propose une gamme de produits touristiques particulièrement intéressants et travaillés, en relation avec le très riche patrimoine culturel et naturel, matériel et immatériel, des Pyrénées.
III. Réseau de l'itinéraire culturel		Le réseau de la candidature, organisé en quatre collèges de membres, établis par les statuts de l'association en charge de la candidature, comporte aujourd'hui 88 membres. La majorité des membres est localisée en France secondairement en Espagne et Andorre, reflétant ainsi l'ancrage géographique pyrénéen de l'itinéraire. Le nombre des membres a considérablement augmenté au cours de l'année 2024 reflétant ainsi le dynamisme du réseau.
Outils de communication		L'association dispose d'un logo (en français, d'un site internet (en 4 langues) et d'une page FB. Le logo est peu présent sur les supports de communication des réseaux partenaires, y compris pour les activités et initiatives coorganisées par le réseau. Les contenus du site mettent bien en évidence les 12 itinéraires déjà proposés et expliquent de façon pertinente la thématique du

	réseau. Les contenus du site (encore récent) sont encore peu développés en termes de présentation des éléments produits par la recherche historique ou la collecte d'oralités (toutefois le site présente des ouvrages publiés en rapport avec la question).
--	--

Conseils pour les prochaines années

I. Thème de l'itinéraire culturel

Il faudra développer la dimension européenne géographique du réseau dans ses dimensions matérielles (lieux de mémoire, d'interprétation, musées).

II. Priorités d'action

Coopération en matière de recherche et de développement

Il est conseillé de développer la coopération et les liens avec d'autres centres de recherche à l'échelle européenne et internationale, avec le RU, la Belgique, les Pays-bas. Il est également conseillé d'enrichir les disciplines du Conseil Scientifique avec des membres spécialistes de sciences humaines et sociales (en particulier sociologie, ethnologie, géographie sociale et culturelle, sciences du tourisme, arts).

Valorisation de la mémoire, de l'histoire et du patrimoine Européen

Le passage à pied des Pyrénées pendant la Seconde Guerre, qui est mis en valeur (et aussi « mis en mémoire » et « mis en histoire » par le réseau représente un élément particulièrement important de l'histoire commune et européenne. Il s'agit désormais de lui donner une autre dimension spatiale européenne, en changeant de focale et en l'abordant comme un fait historique qui peut mettre en relation divers lieux en Europe. Il est également conseillé de travailler avec les réseaux diasporiques des évadés : ARTE Regards⁶ présente dans le documentaire « L'hommage à Sousa Mendes » la visite au Portugal des descendants des évadés grâce aux visas attribuées par ce consul. Plusieurs ont ignoré pendant longtemps leurs origines, voire les noms de leurs parents évadés grâce aux actions du consul, désormais Héros national du Portugal. Ce « tourisme de racines » implique la mise en réseau de ces populations en exil et donne une dimension extraordinaire au réseau, connectant l'Europe avec plusieurs autres endroits du monde comme les Etats-Unis.

Echanges culturels et éducatifs des jeunes Européens

Il serait important de développer davantage les relations entre les jeunes européens en redéployant l'ensemble de la chaîne de la traversée. Il est très positif le fait que les mobilités ont été mises en place entre jeunes français et jeunes allemands. Il serait formidable de développer des initiatives analogues avec d'autres publics européens (i.e. entre jeunes allemands et espagnols, entre jeunes portugais et Français, etc.). Evidemment ces initiatives ont un coût considérable et nécessitent une très grande préparation ce qui implique le développement du réseau et l'émergence de ses initiatives depuis d'autres pays.

Dans un premier temps, il serait important de réfléchir, à l'échelle de l'ensemble des pays représentés dans l'itinéraire culturel, sur des supports éducatifs dans plusieurs langues.

Pratique contemporaine de la culture et des arts

Il est conseillé de mener une réflexion stratégique sur les activités culturelles à mener, au-delà du riche programme de conférences et séminaires actuellement donnés, fédérant possiblement les différents membres du réseau.

Tourisme culturel et développement culturel durable

⁶ <https://www.youtube.com/watch?v=uwO5yg8xFx0>

Il est conseillé de faire refléter la dimension européenne du réseau par l'amplitude également européenne des produits touristiques et des lieux culturels et de mémoire à visiter au-delà des Pyrénées où incontestablement l'offre touristique est parfaitement développée. Le développement possible de nouveaux lieux muséaux et de mémoire (i.e. projet de développer un lieu muséal la maison du consul Aristides de Sousa Mendes en lieu muséal ou encore, en tant que lieu de référence pour l'itinéraire, le projet de développement d'un musée au Château de Nestes à Arreau).

III. Réseau de l'itinéraire culturel

Il est conseillé de développer davantage le nombre de membres localisés dans des pays encore sous-représentés. Outre un équilibre plus parfait entre la Portugal et l'Espagne (qui, tout en étant les pays les plus représentés, accusent un déséquilibre important au profit du nombre de membres français), il est conseillé de développer le nombre de membres au RU en particulier ou au Portugal.

Outils de communication

Il est conseillé de développer davantage les contenus du site et de mettre en valeur la dimension géographique du réseau en mettant en valeur des sites et lieux de mémoire importants en dehors de la zone des Pyrénées stricto-sensu.

Il est également recommandé de continuer la collecte des témoignages des descendants des évadés et de constituer des vraies archives orales. Les Itinéraires Liberté Pyrénées Europe ont une très grande légitimité thématique européenne et il convient de trouver désormais les moyens (dont on ne sous-estime pas l'importance) pour se constituer, grâce à un réseau scientifique de grande qualité, et de plus en plus international, comme un lieu incontournable de la production et d'étude historique et mémorielle en rapport avec la 2^e guerre mondiale.

4. Liste des références

La liste ci-après n'est pas exhaustive. Elle couvre essentiellement les documents déposés avec le dossier. Plusieurs autres documents ont été remis en main propres à l'experte lors de la visite.

1. DOSSIER D'EVALUATION

1.1. Informations générales

Cartes des 12 itinéraires

Une connexion de réseaux

Itinéraires Liberté Pyrénées Europe : Une connexion de réseaux

1.2. RESEAU RESPONSABLE

Activités 2022 – 2024

Itinéraires Liberté Pyrénées Europe – Partenaires

Comité technique

Comité Scientifique

Bureau

1.3. Conformité aux Valeurs

-Valeurs européennes

Participation des ILPE au colloque du Mouvement Européen à Lourdes

-Recherche et développement

ILPE une connexion de réseaux

-Tourisme culturel et développement durable

Tourisme culturel et développement durable Les Pyrénées

Lettre de soutien M. Peiro président ICCE CARP

Le parcours des Chemins de la liberté, labellisé Tourisme et Handicap

-Produits touristiques

Mise en relation des offres culturelles et touristiques à la croisée des différents itinéraires culturels

1.4. ACTIVITES MISES EN OEUVRE PAR LE RESEAU

-COOPÉRATION EN MATIÈRE DE RetD

Colloque de BANYULS-SUR-MER 2024

Colloque de LOURDES 2023 affiche

Colloque de LOURDES 2023 programme

Colloque de MARNAG et SAINT-GAUDENS 2024

1.5. VALORISATION MÉMOIRE HISTOIRE PATRIMOINE EURO

2023 12 SORT JORNADAS MEMORIA DE LA FRONTERA

2024 01 Exposition Evadés d'Eysse Musée Déportation Tarbes

2024 02 Hommage Consul Aristide De Sousa Mendes à Bordeaux

2024 04 24 Commémoration du 510e anniversaire du traité de Lies et Passeries

2024 05 08 Commémoration exil espagnol à Bielsa

2024 06 Hommage à Castelnau d'Auvignon

2024 07 08 Exposition Débarquement de Provence Maison de la Liberté Saint-Girons

2024 07 12-24 Randonnée mémorielle Chemin de la Liberté Saint-Girons Sort

2024 07 20 Commémoration Libération Saint-Bertrand-de-Comminges et Arbon

2024 09 6-8 Randonnée mémorielle Réseau Comète Pays Basque

2024 09 07 SMLH65 Randonnée mémorielle 07 septembre

2024 Commémoration Libération Portet d'Aspet et cabane des passeurs

2024 Exposition Memorial Democratic T'enyo Cartes per la memoria

1.6. ÉCHANGES CULTURELS ET ÉDUCATIFS DES JEUNES

2023 ESCALADE DE LA PAIX

ILPE 2023 BERLIN visite Bundestag - Député Frank Schwabe

1.7. VISIBILITE

charte-grahique-chemins-de-la-liberte

Société des membres de la légion d'honneur

Projet de Série Documentaire intitulée « Les Chemins de la Liberté »

1.8. PUBLICATIONS

Cartes des 12 itinéraires

Documents pédagogiques produits – membres

Documents Chemin de Marignac

Cahier pédagogique Musée de Sort

Dossier pédagogique EAJ_envoi mail

Guides Perseguits i salvats

Réseau Comète

BELOT Robert - Retrouver la parole vive des évadés de l'Europe nazie par les Pyrénées 2024

1.9. IMPACTS ECONOMIQUES ET TOURISTIQUES

ILPE Annexe 7 Impacts économiques et touristiques de l'itinéraire culturel

1.10. PHOTOS LOGO

2. STATUTS

2024 07 11 - Statuts signés 2024

récépissé itinéraires liberté pyrénées 2022

3. MEMBRES

ILPE DOCUMENTS D'ADHESIONS 2022-2024

Lettre adhésion F. Boya Sec Gen Reto Demografico Gobierno de Espana

Liste des membres du réseau 31 07 2024

4. ASSEMBLEES GENERALES

5. DOCUMENTS BUDGETAIRES

PIECES JUSTIFICATIVES 2022 2023

2024 07 23 - ILPE finances 2022-2023

ILPE budget 2024

ILPE Budget 2025

ILPE Budget 2026

6. ACTIVITES

Autres documents

ILPE ACTIVITES ET FONCTIONNEMENT DU RESEAU 2022-2024

2024 07 12 - ILPE Plan triennal Universités

2024 07 23 - ILPE Plan triennal previsionnel des activités

7. INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

IHEDN session 229 - Rapport de comité 4

ILPE Annexe 7 Impacts économiques et touristiques de l'itinéraire culturel

5. Annexe 1 : Programme de visite sur le terrain et d'entretiens avec la direction du réseau et les membres du réseau

7- 9 novembre 2024

Jeudi 7 novembre

22h30 Réception à l'aéroport Tarbes-Lourdes-Pyrénées par Mme Josette DURRIEU et M. Yoan RUMEAU.

Accompagnement jusqu'à l'hôtel Candide, à Saint-Bertrand-de-Comminges.

Vendredi 8 novembre : Haute-Garonne, Val d'Aran (Catalogne), Ariège

08h45 – 09h15 Visite du site de St-Bertrand de Comminges/Valcabrère

Site classé Patrimoine Mondial par l'UNESCO, au sein du Chemin de St Jacques de Compostelle. Grand site d'Occitanie.

09h15 Route de la Liberté (Seilhan, Saléchan, Marignac)

Rencontre avec M. Pascal LOUSTAU, Maire de Saléchan, et MM. Jacques SIMON et Claude VANDERGHEYST (association des chemins de la liberté).

10h00 Marignac. Parking de la salle des fêtes.

Rencontre M. Alain PUENTE, président de la CC Pyrénées Haut- Garonnaise

10h30 – 11h30 Visite de l'itinéraire mémoriel, jusqu'à l'issue des 12 panneaux interprétatifs. 2,2 km.

Commentaires par Mme Sonya BEYRON Déléguée régionale Occitanie de l'ONCAVG

12h00 Pont du Roy, frontière franco-espagnole

Rencontre avec la délégation espagnole : présentation du programme « Perseguits i Salvats».

13h00 Déjeuner à Lès (Espagne) avec délégation française et espagnole

14h30-16h00 Transfert vers Saint-Girons

16h00-18h30 Visite du Musée du Chemin de la Liberté à Saint-Girons (Ariège) par le Colonel (ER) Jean SERIS, M. le Maire de Saint-Girons et président de la CC Pyrénées Couserans, Mme la Sous-Préfète de Saint-Girons

Samedi 9 novembre – Hautes-Pyrénées, Aragon

8h15 Départ de l'hôtel, à Saint-Bertrand-de-Comminges accompagnée de Mme Josette Durrieu et M. Yoan Rumeau

9h15 Accueil à la Mairie d'Aragnouet, Réception par M. le Maire Jean MOUNIQ, et le Président de la CC Aure-Louron, M. Philippe CARRERE

Présents : M. Yoan RUMEAU, Président de la CC Neste-Barousse, Mme Josette DURRIEU Présidente de la Maison de l'Europe des Pyrénées, Jeannie CAMES, Secrétaire Générale SMLH (responsable des sentiers Cazaux-Cazeneuve) et Mme Cécile DELAUMONE, guide conférencière du Pays d'Art et d'Histoire

Visite de l'église des templiers et du Monument aux Évadés de France au Plan d'Aragnouet

10h15 Accueil à la Mairie d'Arreau - Réunion en présence de M. Michel PELIEU, président du Conseil départemental des Hautes-Pyrénées,

Échange avec les membres du réseau et partenaires, les membres du conseil scientifique, en présentiel et en visioconférence.

PATRICIPANTS A LA VISIO-CONFERENCE

Pr. Robert BELOT	Président Comité Scientifique
	Professeur Université Jean Monnet (Saint Etienne)
Pr. Alberto SABIO ALCUTEN	Professeur Université de Sarragosse
Pr. Laurent JALABERT	Professeur Université Pau – Pays de l'Adour
Jean-Pierre BOBO	Professeur de lycée - Auteur
Olivier FAUP	Enseignant – Cinéaste film « passages »
Denis BRUHL	Fils évadé de la prison d'Eysses
Claude CORET	Présidente association « CultuREVE » Luchon
Gilles COLLAVERI	Directeur musée archéologie ATR
Isabel BARRADAS	Présidente Comité soutien Aristides De Sousa Mendès
Michel CAMPAN	Témoin – fils de Jean Campan (évadé réseau)
Colin CAMERON	Président Association Europe IHEDN (Institut des Hautes Etudes Défense Nationale)
	Président AESD – Association Europe Sécurité Défence
Pierre ESTOURNEL	Journaliste – Conférencier
Richard PRIME	WW Escape Lines Memorial Society (Britannique)
Jean Pierre ROUMEGAS	Président Carte Jeune Européenne
Miguel NOGUERO MUR	Maire de Bielsa (Espagne)

13h00 Déambulation patrimoniale dans Arreau et découverte du « Château des Nestes » (prévue mais le temps a manqué).

13h30 Buffet déjeunatoire

14h15 Départ vers l'aéroport de Tarbes Lourdes Pyrénées

6. Annexe 2 : liste de contrôle pour l'évaluation à destination de l'expert

LISTE DE CONTRÔLE POUR L'EVALUATION à DESTINATION DE L'EXPERT					
QUESTIONS			Oui	Non	Commentaires (le cas échéant)
3.1 THEME	1	Le thème de l'Itinéraire culturel représente-t-il une valeur commune - historique, culturelle ou patrimoniale - dans plusieurs pays européens ?	1		
	2	Le thème de l'Itinéraire culturel offre-t-il une base solide pour des échanges culturels et éducatifs pour les jeunes ?	1		
	3	Le thème de l'Itinéraire culturel offre-t-il une base solide pour des activités innovantes ?	1		
	4	Le thème de l'Itinéraire culturel, offre-t-il une base solide pour le développement de produits de tourisme culturel ?	1		
	5	Le thème a-t-il été étudié / développé par des universitaires / experts de différentes régions d'Europe ?	1		
3.1 CHAMPS D'ACTION PRIORITAIRES	3.2.1 Coopération en recherche et développement	6	L'Itinéraire offre-t-il une plate-forme de coopération pour la recherche et le développement de valeurs / thèmes culturels européens ?	1	
		7	L'Itinéraire joue-t-il un rôle fédérateur autour de grands thèmes européens, permettant de réunir des savoirs dispersés ?	1	
		8	L'Itinéraire montre-t-il en quoi ces thèmes sont représentatifs des valeurs européennes partagées par plusieurs pays européens ?	1	
		9	L'Itinéraire illustre-t-il le développement de ces valeurs et la variété des formes qu'elles peuvent prendre en Europe ?	1	
		10	L'Itinéraire dispose-t-il d'un réseau d'universités et d'un centre de recherche travaillant sur son thème au niveau européen ?	1	
		11	L'Itinéraire a-t-il un comité scientifique multidisciplinaire ?	1	
		12	Le comité scientifique travaille-t-il sur son thème au niveau européen ?	1	

		13	Le comité scientifique effectue-t-il des recherches et des analyses sur les questions relatives à son thème et / ou à ses activités au niveau théorique ?	1		
--	--	----	---	---	--	--

3.2.2 Valorisation de la mémoire, de l'histoire et du patrimoine européen	14	Le comité scientifique effectue-t-il des recherches et des analyses sur les questions relatives à son thème et / ou à ses activités au niveau pratique ?	1		
	15	Les activités de l'Itinéraire prennent-elles en compte et expliquent-elles la signification historique du patrimoine européen matériel et immatériel ?	1		
	16	Les activités de l'Itinéraire promeuvent-elles les valeurs du Conseil de l'Europe ?	1		
	17	Les activités de l'Itinéraire promeuvent-elles le label des Itinéraires Culturels du Conseil de l'Europe ?	1		
	18	Les activités de l'Itinéraire fonctionnent-elles conformément aux chartes et conventions internationales sur la préservation du patrimoine culturel ?		1	De façon implicite
	19	Les activités de l'Itinéraire identifient-elles, préservent-elles et développent-elles les sites du patrimoine européen dans des destinations rurales ?	1		
	20	Les activités de l'Itinéraire identifient-elles, préservent-elles et développent-elles les sites du patrimoine européen dans les zones industrielles en cours de restructuration économique ?		1	
	21	Les activités de l'Itinéraire valorisent-elles le patrimoine des minorités ethniques ou sociales en Europe ?		1	
	22	Les activités de l'Itinéraire contribuent-elles à une meilleure compréhension du concept de patrimoine culturel, de l'importance de sa préservation et de son développement durable ?	1		
	23	Les activités de l'Itinéraire mettent-elles en valeur le patrimoine physique et immatériel, expliquent-elles son importance historique et mettent-elles en évidence ses similitudes dans les différentes régions d'Europe ?	1		
	24	Les activités de l'Itinéraire tiennent-elles compte et promeuvent-elles les chartes, conventions, recommandations et travaux du Conseil de l'Europe, de l'UNESCO et de l'ICOMOS relatifs à la restauration, à la protection et à la valorisation du patrimoine, au paysage et à l'aménagement du territoire (Convention Culturelle Européenne, Convention de Faro, Convention Européenne du Paysage, Convention du Patrimoine Mondial, ...) ?		1	De façon implicite
3.2.3 Echanges culturels et éducatifs des	25	Les échanges des jeunes (culturels et éducatifs) sont-ils prévus pour développer une meilleure compréhension du concept de citoyenneté européenne ?	1		
	26	Les échanges des jeunes (culturels et éducatifs) sont-ils prévus pour mettre l'accent sur la valeur d'une nouvelle expérience personnelle en visitant des lieux divers ?	1		
	27	Les échanges des jeunes (culturels et éducatifs) sont-ils prévus pour encourager l'intégration sociale et les échanges des jeunes de différentes origines sociales et régions d'Europe ?		1	

		28	Les échanges des jeunes (culturels et éducatifs) sont-ils prévus pour offrir des possibilités de collaboration pour les institutions scolaires à différents niveaux ?	1		
		29	Les échanges des jeunes (culturels et éducatifs) sont-ils prévus pour mettre l'accent sur des expériences personnelles et réelles à travers l'utilisation de lieux et de contacts ?	1		
		30	Les échanges des jeunes (culturels et éducatifs) sont-ils prévus pour mettre en place des projets pilotes avec plusieurs pays participants ?	1		
		31	Les échanges des jeunes (culturels et éducatifs) sont-ils prévus pour donner lieu à des activités de coopération associant des institutions scolaires à différents niveaux ?	1		
	3.2.4 Pratiques culturelles et artistiques contemporaines	32	Les activités culturelles de l'Itinéraire (liées aux pratiques culturelles et artistiques contemporaines) favorisent-elles le dialogue interculturel et les échanges multidisciplinaires entre diverses expressions artistiques dans les pays européens ?	1		
		33	Les activités culturelles de l'Itinéraire encouragent-elles des projets artistiques établissant des liens entre le patrimoine culturel et la culture contemporaine ?		1	
		34	Les activités culturelles de l'Itinéraire encouragent-elles des pratiques artistiques culturelles et contemporaines innovantes* en les reliant à l'histoire du développement des compétences ?		1	
		35	Les activités culturelles de l'Itinéraire encouragent-elles la collaboration entre les amateurs de culture et les professionnels à travers des activités pertinentes et la création de réseaux ?**	1		C'est un point qui nécessite d'être consolidé
		36	Les activités culturelles de l'Itinéraire encouragent-elles le débat et l'échange - dans une perspective multidisciplinaire et interculturelle - entre diverses expressions culturelles et artistiques dans différents pays d'Europe ?		1	De façon implicite
		37	Les activités culturelles de l'Itinéraire encouragent-elles des activités et des projets artistiques explorant les liens entre patrimoine et culture contemporaine ?		1	C'est un point qui nécessite d'être consolidé
		38	Les activités culturelles de l'Itinéraire mettent-elles en évidence les pratiques les plus innovantes et créatives ?	1		Oui, dans le sens de l'utilisation des multimédia
		39	Les activités culturelles de l'Itinéraire lient-elles ces pratiques innovantes et créatives à l'histoire du développement des compétences ?***	1		

3.2.5	Tourisme culturel et développement culturel durable	40	Les activités de l'itinéraire (pertinentes pour le développement du tourisme culturel durable) facilitent-elles la formation de l'identité locale, régionale, nationale et / ou européenne ?	1		
		41	Les activités de l'itinéraire impliquent-elles activement 3 moyens principaux de sensibilisation à leurs projets culturels : la presse écrite, la radiodiffusion et les réseaux sociaux ?	1		
		42	Les activités de l'itinéraire promeuvent-elles le dialogue entre communautés et cultures urbaines et rurales ?	1		
		43	Les activités de l'itinéraire promeuvent-elles le dialogue entre régions développées et défavorisées ?	1		
		44	Les activités de l'itinéraire promeuvent-elles le dialogue entre différentes régions (sud, nord, est, ouest) de l'Europe ?	1		Oui, mais c'est un point à consolider
		45	Les activités de l'itinéraire promeuvent-elles le dialogue entre cultures majoritaires et minoritaires (ou autochtones et immigrées) ?		1	
		46	Les activités de l'itinéraire ouvrent-elles des possibilités de coopération entre l'Europe et les autres continents ?	1		Oui, notamment via les réseaux diasporiques, mais c'est à développer
		47	Les activités de l'itinéraire attirent-elles l'attention des décideurs sur la nécessité de protéger le patrimoine dans le cadre du développement durable du territoire ?	1		
		48	Les activités de l'itinéraire visent-elles à diversifier les offres de produits, services et activités culturels ?	1		
		49	Les activités de l'itinéraire développent-elles et offrent-elles des produits, des services ou des activités de tourisme culturel de qualité au niveau transnational ?	1		
		50	Les activités de l'itinéraire développent-elles des partenariats avec des organisations publiques et privées actives dans le secteur du tourisme ?	1		
3.3 RESEAU		51	Le réseau a-t-il préparé et utilisé des outils tout au long de l'itinéraire pour augmenter le nombre de visiteurs et l'impact économique de l'itinéraire sur les territoires traversés ?	1		
		52	L'itinéraire représente-t-il un réseau impliquant au moins trois Etats membres du Conseil de l'Europe ?	1		
		53	Le thème de l'itinéraire a-t-il été choisi et accepté par les membres du réseau ?	1		
		54	Le cadre conceptuel de l'itinéraire a-t-il été fondé sur des bases scientifiques ?	1		
		55	Le réseau implique-t-il plusieurs Etats membres du Conseil de l'Europe dans l'ensemble ou dans une partie de son / ses projet(s) ?	1		

	56	Le réseau est-il financièrement viable ?	1		
	57	Le réseau a-t-il un statut juridique (association, fédération d'associations, GEIE, ...) ?	1		
	58	Le réseau fonctionne-t-il démocratiquement ?	1		
	59	Est-ce que le réseau précise ses objectifs et ses méthodes de travail ?	1		
	60	Est-ce que le réseau précise les régions concernées par le projet ?	1		de façon implicite
	61	Est-ce que le réseau précise ses partenaires et les pays participants ?	1		de façon implicite
	62	Est-ce que le réseau précise les champs d'action impliqués ?	1		
	63	Est-ce que le réseau précise la stratégie globale du réseau à court et à long terme ?	1		
	64	Est-ce que le réseau identifie les participants et partenaires potentiels dans les Etats membres du Conseil de l'Europe et / ou dans d'autres pays du monde ?	1		
	65	Est-ce que le réseau fournit des détails sur son financement (rapports financiers et / ou budgets d'activités) ?	1		
	66	Est-ce que le réseau fournit des détails sur son plan opérationnel ?	1		
	67	Est-ce que le réseau joint le(s) texte(s) de base confirmant son statut juridique ?	1		
3.4 OUTILS DE COMMUNICATION		68	L'itinéraire a-t-il son propre logo ?	1	
		69	Tous les partenaires du réseau utilisent-ils le logo sur leurs outils de communication ?		1
		70	L'itinéraire a-t-il son propre site web dédié ?	1	
		71	Le site Web est-il disponible en anglais et en français ?	1	
		72	Le site Web est-il disponible dans d'autres langues ?	1	
		73	Le réseau utilise-t-il efficacement les réseaux sociaux et le Web 2.0 ?	1	
		74	Le réseau publie-t-il des brochures sur l'itinéraire ?	1	
		75	Si oui, les brochures sont-elles disponibles en anglais ?		1
		76	Si oui, les brochures sont-elles disponibles en français ?		1
	Pour les Itinéraires	77	Le titre «Itinéraire Culturel du Conseil de l'Europe» est-il présent sur tous les supports de communication (y compris les communiqués de presse, les sites Web, les publications, etc.) ?		
		78	Le logo de certification est-il présent sur tous les supports de communication ?		

		79	Le logo de certification est-il utilisé conformément aux directives d'utilisation (taille et emplacement, ...) ?			
		80	Les logos (Itinéraire culturel + certification) sont-ils fournis à tous les membres de l'itinéraire ?			
		81	Le logo de certification apparaît-il sur les panneaux indiquant l'itinéraire culturel ?			
SCORE				63	13	